



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2014/43

**Objet : Décision modificative du budget n°2014-03**

L'an deux mille quatorze, le 16 décembre, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

L'an deux mille quatorze, le 16 décembre, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

### Séance du 16 décembre 2014

Date de convocation :  
Le 24 novembre 2014

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Membres présents 12

Vote(s) pour 12

Vote(s) contre 0

Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :  
Christine MAXIMIN

Auxiliaire Secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

Etaient présents :

**M. Victor BERENGUEL**, Président ; **Mme Catherine SAUMONT**, Vice Présidente ; **M. Bernard ALLARD LATOUR**, Vice Président ; **M. Christian DURAND**, Rapporteur du Budget ; **Mme Valérie GRENARD** Secrétaire ; **M. Marc AUDIER**, Conseiller Syndical suppléant de Chantal EYMEOD ; **Mme Christine MAXIMIN** Conseiller Syndical suppléant de Jean Pierre GANDOIS ; **M. Jean BERNARD** Conseiller Syndical ; **M. Pierre VOLLAIRE** Conseiller Syndical ; **M. Robert FRAYSSINES**, Conseiller Syndical ; **M. Henri ANDRJEVSKI**, Conseiller Syndical ; **M. Richard SIRI**, Conseiller Syndical ;

Etaient représentés :

Mme Chantal EYMEOD par M. Marc AUDIER  
M. Jean Pierre GANDOIS par Mme Christine MAXIMIN

Etaient invités : M. Raymond HONORE et M. Daniel BOSQUET, Conseiller syndical suppléant

M. GAMBODEAU Maire de Pontis ; M. Bernard ADAM, CSLG et Mme Laurence CRISCUOLO (Technicienne Communauté de communes de l'Embrunais).

### **Exposé des motifs :**

Le Président ainsi que le Rapporteur du Budget indiquent qu'une décision modificative doit être prise pour les motifs suivants :

#### Section d'Investissement

- Les dépenses concernant la phase 1 du programme d'aménagement des nouvelles plages publiques n'ont été inscrites que partiellement en fonction de la réception des arrêtés d'attribution de subventions. Ainsi, il est désormais possible d'inscrire le solde de cette première phase pour un montant de 322 392 € en dépenses et en recettes issues de la Région Paca, du FEDER et d'un potentiel emprunt du remboursement de la TVA.

Ceci étant exposé, il est convenu de ce qui suit.

**VU :**

- L'arrêté préfectoral n°2003-276-1 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La délibération n°2014-10 du 21 février 2014 approuvant le BP 2014 ;
- La délibération n°2014-27 du 13 juin 2014 approuvant la décision modificative n°1 du BP 2014 ;
- La délibération n°2014-35 du 5 novembre 2014 approuvant la décision modificative n°2 du BP 2014 ;

**CONSIDERANT :**

- L'exposé conjoint des Président et Rapporteur du Budget,

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, en date du 16 décembre 2014 :**

- **APPROUVE** l'exposé du Président ;
- **APPROUVE** la décision modificative suivante :

DEPENSES			RECETTES		
Fonctionnement					
Objet et nature	Imputation	Montant	Objet et nature	Imputation	Montant
Total		0,00	Total		0
DEPENSES			RECETTES		
Investissement					
Objet et nature	Imputation	Montant	Objet et nature	Imputation	Montant
076 aménagements de plage Tranche 1	2 312	322392,00	region Paca	1322	103660,00
			FEDER	1328	165000,00
			emprunt compensation FCTVA	1641	53732,00
Total		322392,00	Total		322392

Ainsi fait les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme  
Le Président  
certifié déposé  
en préfecture  
le président le 18/12/14



**Le Président,  
Victor BERENGUEL**

17/12/2014	<b>Edition de Décision Modificative</b>	1 / 1
------------	---	-------

### Décision modificative n°4 (Crédit supplémentaire)

Description : DELIB 2014-43 BUDGET SUPPLEMENTAIRE OPERATION PLAGES PUBLIQUES

date de délibération : 17/12/2014

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 23 2312 076	322 392,00		
R I 13 1322 076	103 660,00		
R I 13 1328 076	165 000,00		
R I 16 1641 076	53 732,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	322 392,00 €	
	Réductions		
Recettes :	Ouvertures	322 392,00	
	Réductions		
<b>Equilibre :</b>	<b>Ouv. - Red.</b>		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	
Solde Réductions	
<b>Ouv. - Réd.</b>	